

Date

Monsieur le Président de la République,

Le projet de directive "Bolkestein" n'a toujours pas disparu. Amendé par le Parlement Européen le 16 février 2006 il ne définit plus le droit applicable à la prestation de service et laisse donc libre cours aux interprétations libérales de la Cour de Justice européenne.

Ce nouveau projet qui ajoute à la complexité du droit européen, écarte toujours toute harmonisation par le haut et vise à attaquer les acquis sociaux par l'intensification de la concurrence entre les travailleuses et travailleurs des différents Etats, en particulier au travers des « faux travailleurs indépendants »( art 4) et de l'extrême difficulté d'exercer un contrôle réel sur l'entreprise. Il encourage les délocalisations, le dumping social et fiscal, menace les services publics toujours non définis. Nous n'en voulons pas et nous sommes déterminés à le combattre.

Vous même, Monsieur le Président, le 26 avril 2005, à la Sorbonne, à quelques semaines du vote sur le traité constitutionnel, vous vous êtes réjoui que "la directive Bolkestein n'existe plus".

Partout en Europe, des forces syndicales, associatives, politiques combattent ce projet de directive. Son adoption requiert l'accord conjoint du Parlement Européen et du Conseil des Ministres Européens.

Un non du gouvernement français à ce Conseil serait d'une importance déterminante pour empêcher son adoption.

Nous vous demandons solennellement, Monsieur le Président, que la France rejette la directive "Bolkestein".

Nom, Prénom

Adresse, signature